Envoyé en préfecture le 04/11/2026
Reçu en préfecture le 04/11/2026
Publié le
ID : 085-200059079-20261022-D18_09_2026-DE

DELIBERATION
CONSEIL MUNICIPAL

Séance du jeudi 22 octobre 2026 à 19:30

En exercice : 33
Présents : 23
Excusés : 8
Absents : 2

Date de la convocation :
15/10/2026

Président de séance :
Jean-Louis ROY

Secrétaire de séance :
Béatrice COULON

N° interne de l'acte :
D18_09_2026

jeudi 22 octobre 2026, le Conseil Municipal de Mairie de Sèvremont s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à Salle les Lavandières - La Pommeraie-sur-Sèvre.

Membres présents :
Laurent BALDOVINI, Blandine BEAUPERIN, Alexandra BITEAU, Mélanie CHARPENTREAU, Béatrice COULON, Laurent DESNOUHES, Laurent GABORIT, Bernard GUILLOTEAU, Nadège HOEPPE, Stéphanie JEUNOT, Flavie LIAIGRE, Pédro MARTINEAU, Frédéric MOUSSET, Anne-Marie PAILLAT, Marie-Christine PROUST, Hervé PUAU, Simon RAMPILLON, Charlène RANTIERE, Sylvie RAUTURIER TEILLET, Christian RIGAUDEAU, Jean-Louis ROY, Alain SCHMUTZ, Nicolas STEENO

Membres excusés et représentés par pouvoir :
Yannick CLERCQ (donne pouvoir à : Stéphanie JEUNOT), Oriane COUTAND (donne pouvoir à : Alexandra BITEAU), Emilie DURAND (donne pouvoir à : Sylvie RAUTURIER TEILLET), Florian PELATAN (donne pouvoir à : Marie-Christine PROUST), Julie RIBARDIERE (donne pouvoir à : Jean-Louis ROY), Adeline YVAI-NURDIN (donne pouvoir à : Laurent DESNOUHES)

Membres excusés
Albert CORNUAU, Raphaël ROTURIER

Membres Absents :
Johann PASQUEREAU, Sandrine VIGNIAL

Demande par l'EPTB de la Sèvre Nantaise d'une autorisation d'accès pour des travaux sur le ruisseau de la Fontaine de Compencé

Monsieur le Maire indique que dans le cadre du contrat territorial 2021-2026 sur le bassin versant de la Sèvre Nantaise, l'EPTB de la Sèvre Nantaise s'est porté maître d'ouvrage d'études et de travaux sur le cours d'eau et ses versants.
Il précise que dans ce cadre, des travaux sont prévus sur le ruisseau de la Fontaine de Compensé qui passe sur des parcelles communales C 31, C 35, C 39, C 525 et C 529.

L'EPTB a transmis à la commune une convention d'autorisation d'accès à des parcelles dans le cadre de la réalisation des travaux sur le ruisseau.

Monsieur le Maire propose d'approuver cette convention et d'autoriser à la signer.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité des présents et représentés approuve la proposition de Monsieur le Maire.
Vote : unanimité

Le Secrétaire de séance,

Béatrice COULON

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus et le présent extrait certifié conforme au registre.
Pour extrait certifié conforme
Fait à Sèvremont
Le Maire Jean-Louis ROY

MAIRIE DE SEVREMONT 85700